

✘ L'Union Nationale des Combattants a pris connaissance dans la presse de la décision du Président de la République de participer à la journée de commémoration du 19 mars, date du soi-disant « cessez - le - feu » en Algérie.

L'Union Nationale des Combattants, association qui rassemble dans toute la France et les DOM-TOM des anciens combattants appelés et engagés de toutes les armées et de la gendarmerie, tient à faire connaître sa totale réprobation vis-à-vis de cette initiative qui, en aucun cas, ne contribuera à apaiser la mémoire et à réconcilier les Français.

En effet, respectueuse du souvenir des 535 soldats Français morts après ce « cessez-le-feu », des milliers de pieds-noirs et de musulmans fidèles à la France massacrés après cette date notamment à Oran le 5 juillet 1962, des harkis et des supplétifs de l'armée Française, abandonnés sans armes et pourchassés au-delà du 19 mars, l'UNC refuse de participer à cette commémoration qui fait fi de toutes ces victimes et elle invite ses adhérents à refuser de participer à ces cérémonies.

Elle regrette que l'actuel président ne se soit pas inspiré de l'attitude de tous ses prédécesseurs, -notamment François Mitterrand-, qui se sont toujours abstenus de participer à la commémoration d'une page dramatique de notre mémoire collective

Dans le contexte actuel que traverse notre Pays, l'Union Nationale des Combattants appelle les Français à privilégier tout ce qui les unit et à rejeter tout ce qui s'avère ferment de division.

-----

L'Union nationale des combattants, fondée en 1918 par le père Brottier et Georges Clemenceau, a pour vocation de veiller aux intérêts matériels et moraux des anciens combattants, ainsi qu'à transmettre la mémoire et les valeurs des hommes et femmes qui se sont battus pour la France. Les plus jeunes sont issus des OPEX, les plus anciens ont participé comme appelés ou engagés aux conflits de 39-45, Indochine, Corée et Afrique du Nord.

✘